

## ASSEMBLÉE NATIONALE

10 février 2021

---

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 3787)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL18

présenté par

M. Saddier, M. Sermier, Mme Duby-Muller, Mme Bonnivard, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Boëlle, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Corneloup, M. Descoeur, M. Lorion, M. Le Fur, Mme Poletti, Mme Trastour-Isnart, M. Vatin et M. Quentin

-----

## ARTICLE UNIQUE

Substituer au mot :

« lutte »

le mot :

« agit ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel

Comme le souligne le Conseil d'Etat dans son avis, le verbe "agir" semble plus approprié que le verbe "lutter"